



Collectif STOP-EPR ni à Penly ni ailleurs

Association membre du Réseau Sortir du nucléaire, Siégeant à la CLIn Paluel-Penly

Maison des associations et de la solidarité
22bis rue Dumont d'Urville, 76 000 Rouen

06 62 29 50 48 - <http://stopeprpenly.org/>

Mont-Saint-Aignan, le 06 décembre 2015

Compte-rendu de la réunion régionale de Haute-Normandie

*Dans le cadre de la préparation du Congrès du Mouvement antinucléaire
Organisé par le Réseau Sortir du nucléaire les 12, 13 et 14 février 2016*

Le Collectif STOP-EPR NI A PENLY NI AILLEURS, association membre du Réseau Sortir du Nucléaire depuis 2009, en application d'une décision de la Collégiale du 11 novembre 2015, a sollicité l'ensemble des groupes et organisations antinucléaires actifs de Seine-Maritime et de l'Eure.

Quatre organisations étaient présentes à cette réunion :

- *Collectif STOP-EPR NI A PENLY NI AILLEURS,*
- *ÉNERCOOP-NORMANDIE représenté par Mathieu DE France,*
- *EFFET DE SERRE TOI-MÊME représenté par Guillaume BLAVETTE,*
- *MAN 76, Mouvement pour une Alternative Non-Violente (MAN), représenté par Géraldine HÉDOUIN,*

Trois se sont excusées mais ont témoigné de leur intérêt pour le débat proposé :

- *Antinuke Dieppe,*
- *APECPY, association de protection de Criel et du pays d'Yères*
- *SORTIR DU NUCLÉAIRE 27*

Ainsi que la participation de militant(e)s d'Action Citoyenne (Yvetot), du groupe local (76) de GREENPEACE et d'EUROPE-ÉCOLOGIE LES VERTS Haute-Normandie.

Les groupes adhérents au collectif SENPNA suivant n'ont envoyé ni courrier ni représentant : CONFÉDÉRATION PAYSANNE 76, ENSEMBLE (FASE 76, ex GA, ex GU, ex Alternatifs) et NPA.

Les associations antinucléaires adhérents du Réseau Sortir du nucléaire, à jour de cotisation, dont les noms et coordonnées figurent sur le site du Réseau n'ont pas répondu à l'invitation diffusée par le Collectif STOP-EPR.

Ci-dessous vous trouverez une synthèse des échanges et quelques propositions émanant de la réunion rouennaise :

Une faible affluence

Le nombre de participants à cette réunion a été faible au regard du nombre d'invitations envoyées. Toutes ne disposaient pas du même niveau d'information sur le Réseau Sortir du nucléaire et les tensions qui existent en son sein. Néanmoins un dialogue riche a pu avoir lieu. Des interrogations, des déceptions mais aussi des propositions ont pu être formulées au cours de deux longues heures d'échange et de réflexion. Si des critiques du Réseau Sortir du nucléaire ont été formulées, Enercoop Normandie et Effet de Serre toi-même n'excluent pas pour autant d'adhérer au Réseau Sortir du nucléaire.

Un constat partagé

Tou(te)s d'une manière ou d'une autre ont témoigné d'une réelle déception. L'activité du Réseau Sortir du nucléaire ne suscite aucun consensus. Si la plupart admettent l'utilité du matériel et de l'aide juridique proposés aux groupes, tous déplorent un manque de soutien effectif, une aide irrégulière et des orientations trop souvent en contradiction avec les choix locaux.

Pour beaucoup la crise qui a débuté en 2009 n'est pas terminée en dépit du compromis acté au Printemps dernier. Le Réseau est ainsi perçu comme une organisation opaque, peu efficace et sujette à des jeux de pouvoir difficilement déchiffrables.

Le rôle du coordinateur général a été clairement mis en cause alors que chacun a convenu que le Réseau fonctionne actuellement comme une entreprise et non comme une organisation militante. Les statuts comme le règlement intérieur verrouillent le fonctionnement de cette organisation dans l'intérêt d'une équipe salariée qui s'arroge l'essentiel des revenus... aux dépens du financement de la lutte antinucléaire proprement dite.

Au final tous ont convenu que la division du mouvement antinucléaire n'est guère étonnante dans ces conditions regrettant que tout n'ait pas été mis en œuvre pour fédérer l'ensemble des composantes du mouvement antinucléaire.

Les doutes sont si forts que certain(e)s n'ont pas hésité à envisager comme préalable à toute réelle « *refondation* » une **dissolution** du Réseau Sortir du nucléaire. L'incapacité de cette organisation à peser sur les campagnes de 2012, le débat national sur la transition énergétique puis sur les débats autour de la loi de transition justifient cette revendication.

Des propositions

Pour autant chacun a convenu que l'existence d'un ensemble plus vaste fédérant les groupes antinucléaires est nécessaire. Un ensemble qui réponde aux besoins des groupes sans jamais tenter de se substituer à eux où de capter à son profit exclusif dons et autres financements.

C'est pour cette raison que la réunion de Haute-Normandie considère qu'une réorganisation sur une base fédérale du mouvement antinucléaire s'impose. Une réorganisation qui dépasse les strictes limites du Réseau Sortir du nucléaire. Une réorganisation qui privilégie le rassemblement des groupes actifs qui ont une action régulière et publique contre le nucléaire civil et militaire.

Nous proposons :

1. ***Que seuls les organisations qui peuvent témoigner d'une activité antinucléaire régulière depuis au moins deux ans puissent avoir le droit de vote au Congrès :***

Chaque organisation devra communiquer statuts, rapport d'activité et bilan comptable en bonne et due forme. Une commission spéciale regroupant des représentants les réunions régionales et des administrateurs sera chargée courant janvier de valider la liste des organisations pouvant participer au Congrès.

2. **Les délégués au Congrès doivent être mandatés explicitement par l'organisation dont ils sont issus :**

Un extrait de compte-rendu de bureau ou de conseil d'administration de l'organisation qui les mandate devra être fourni à la commission spéciale présentée ci-dessus. Tant que faire se peut, nous considérons comme impératif que les délégués portent à l'occasion du Congrès les propositions et autres revendications portées par les réunions régionales auxquelles ils ont participé.

3. ***Les délégués d'association et de groupes, à ce jour membre du Réseau sortir du nucléaire, qui ne peuvent témoigner d'aucune activité antinucléaire et qui se sont tenus à l'écart des réunions régionales ne seront pas pour autant écartés du Congrès.***

Ils pourront y assister mais sans droit de vote.

4. ***Les délégués au Congrès, de manière à donner à voir la diversité du mouvement antinucléaire et la complémentarité des pratiques, soient regroupés en collège.***

C'est un impératif éthique dont l'ambition est de permettre l'expression de chaque composante thématique du mouvement antinucléaire. Cinq collèges pourraient être formés :

- a. Collège des entreprises, bureau d'étude et autres acteurs économiques de la transition énergétique,
- b. Collège des organisations politiques nationales, régionales et locales,
- c. Collège des organisations agissant contre le nucléaire militaire,
- d. Collège des organisations qui exercent une mission générale d'information et de sensibilisation
- e. Collèges des organisations qui ont une activité antinucléaire spécifique et locale.

La constitution de collèges ne remet pas en cause le principe de la liberté de vote de chaque organisation. Elle doit permettre l'émergence de propositions « sectorielles » qui donnent à voir la diversité des attentes des différentes composantes du mouvement antinucléaire.

Un moment spécifique pourrait leur être consacré le vendredi. Chaque Collège à l'occasion du Congrès peut formuler ses besoins et ses attentes spécifique. Chaque collège disposerait d'un droit de parole lors de chaque vote organisé.

5. ***La présidence de séance, dans le que le Congrès du mouvement antinucléaire _ et non du Réseau Sortir du nucléaire _ soit désignée par la commission spéciale présentée précédemment.***

La présidence de séance est un enjeu particulièrement important. Trop d'Assemblées générale du Réseau Sortir du nucléaire ont été influencées par des présidences de séance partisans qui ont attisé un climat de tension.

Les principes suivant peuvent inspirer la composition de la présidence de séance :

- a. Les salariés du Réseau ne peuvent participer à la présidence de séance,
- b. Chaque collège pourra être représenté à la présidence de séance,
- c. La présidence de séance doit être paritaire,
- d. La présidence de séance a vocation à organiser les débats et les votes mais ne peut y participer,
- e. La présidence de séance doit être tournante : cinq équipes pourraient être désignée par la commission spéciale.

6. ***Dans le souci de contribuer à une refondation effective du mouvement antinucléaire, il convient de poursuivre la mutation du Réseau Sortir du nucléaire initiée par le compromis juridique du printemps dernier.***

Cette nécessité implique de poursuivre le travail de réécriture des statuts et du règlement intérieur du Réseau Sortir du nucléaire dont l'opportunité est admise depuis plusieurs années.

Si le Congrès ne permettra pas de rédiger dans leur totalité de nouveaux textes, il est envisageable qu'à Anger un « préambule » soit voté : il présentera les grands principes fondateurs (buts, moyens et méthodes de la fédération des associations antinucléaire) qui permettront à un groupe de travail spécial, désigné par le Congrès, de proposer de nouveaux statuts au plus tard le 30 mai 2016. Ces nouveaux statuts et règlement intérieur seront soumis à un vote électronique des organisations présentes à Angers au cours de la première quinzaine de juin. Ils seront applicables au 1^{er} Juillet 2016.

7. ***Le licenciement pour faute grave du Coordinateur général du Réseau Sortir du nucléaire, responsable en dernier recours des tensions qui existent au sein du mouvement antinucléaire et de choix stratégiques au mieux contestables soit soumis au vote du Congrès du mouvement antinucléaire.***

Pour autant, cela ne remet pas en cause le plaisir de travailler avec les salarié(e)s du Réseau Sortir du nucléaire. Ils peuvent avoir l'assurance de la reconnaissance des organisations antinucléaires qui ont toujours observé la sincérité de leur engagement et de leurs efforts pour faire vivre la lutte antinucléaire.

Le mouvement antinucléaire refondé à l'issue du Congrès d'Anger privilégiera leurs candidatures aux postes et missions qui seront définies par les nouveaux statuts et le nouveau règlement intérieur.

Est communiquée en annexe de ce compte-rendu la proposition de réforme des statuts du Réseau Sortir du nucléaire portée par le Collectif STOP-EPR ni à Penly ni ailleurs dans le cadre de la commission refondation 2013-2014 au titre de la contribution à la refonte des statuts et du règlement intérieur.

Mandats

La réunion régionale de Haute-Normandie organisée dans le cadre de la préparation du Congrès du Mouvement antinucléaire mandate Guillaume Blavette et Jean-Luc Pasquinet, adhérents l'un comme l'autre du Collectif STOP-EPR ni à Penly ni ailleurs, pour porter ces propositions et représenter les associations antinucléaires actives de Haute-Normandie. Les associations adhérentes du Réseau Sortir du nucléaire pourront à leur convenance désigner leurs propres représentants au Congrès.

Ce texte sera lu à l'occasion du Congrès :

Manifeste des antinucléaires atterrés

Nous militant(e)s antinucléaires, somme convaincu(e)s que tous les usages civils et militaires de l'énergie atomique sont une menace pour la vie et pour la planète. La dispersion dans l'environnement depuis 70 ans de radionucléides artificiels a déjà causé plusieurs dizaines de millions de morts¹. Ce crime contre l'humanité ne saurait plus durer. La catastrophe toujours en cours à Fukushima dont les conséquences sont planétaires le rappelle chaque jour.

Plus que jamais, à la veille de la Conférence internationale sur le Climat qui a lieu à Paris entre le 30 novembre et le 11 décembre 2015, nous revendiquons un arrêt inconditionnel, immédiat et irréversible de toutes les installations nucléaires ainsi que de tous les grands projets atomiques inutiles ici et ailleurs. C'est là tout autant une exigence éthique qu'une nécessité sanitaire et environnementale et un impératif démocratique.

Si le nucléaire ne sauvera pas le climat, il ne sauvera pas non plus l'humanité. Il n'existe ni nucléaire propre, ni nucléaire sûr et encore moins de nucléaire durable quoi qu'en pensent les apôtres timorés d'un « modèle énergétique décarboné ». La montagne de déchets que nous laissent les industries nucléaires civils et militaires rappelle à chacun que le nucléaire n'est pas gérable.

A l'heure où la planète fait face à une crise environnementale d'une ampleur inconnue et aux conséquences immenses, l'esprit de responsabilité devrait commander à chacun d'exiger l'abandon sans attendre des bombes et de l'énergie nucléaire.

Non seulement le parc nucléaire mondial, vieilli et obsolète, ne pourra résister aux évolutions climatiques et à l'épuisement des ressources fossiles mais les tensions géopolitiques inhérentes aux crises environnementales ne font qu'accroître la probabilité d'un conflit atomique.

¹ <http://www.dissident-media.org/infonucleaire/millions.html>

Négliger ces périls majeurs est une erreur. Les taire est une faute. Détourner l'attention de l'opinion de ces périls est scandaleux.

Voilà pourquoi, tout comme en 2009, nous demandons que le mouvement antinucléaire se tienne à l'écart d'une mobilisation climatique qui préfère s'en prendre à des énergies marginales plutôt qu'au cœur d'un modèle énergétique absurde, inégalitaire, et nocif, c'est-à-dire au nucléaire et au pétrole.

Il ne saurait y avoir de transition énergétique sans mesures d'urgences qui imposent aux exploitants nucléaires d'engager la mise à l'arrêt définitif de toutes les installations nucléaires. Leur activité et leurs rejets sont inacceptables. Les risques auxquels elles nous exposent sont intolérables.

Penser qu'une transition pourra s'opérer grâce au maintien en activité des réacteurs nucléaires et à la construction de nouvelles installations est un mensonge. Au Blayais, la France a échappé de peu à la catastrophe. On sait qu'elle est inéluctable à Gravelines, au Tricastin, au Bugey et ailleurs.

La menace est là. Il convient d'en tirer les conclusions nécessaires. L'arrêt du nucléaire s'impose d'urgence ne serait-ce que pour agir contre la précarité énergétique qui enferme dans la misère des millions de personnes ici et maintenant. La mise en œuvre de moyens de production thermiques pour accompagner la baisse nécessaire des consommations et l'affirmation d'alternatives durables est une solution efficace pour mettre un terme définitif à la filière électronucléaire.

Nous appelons de nos vœux une réaffirmation du mouvement antinucléaire après plusieurs années de crise et d'errements. L'enjeu n'est autre que de réaffirmer nos ambitions contre le nucléaire et son monde sans jamais oublier de mettre en cause les responsabilités de l'Etat français dans la nucléarisation de la planète et la prolifération des armes nucléaires.

Le mouvement antinucléaire ne peut se contenter d'être un simple promoteur des énergies renouvelables ou d'une fragile « sortie progressive ». Nous devons retrouver ensemble l'énergie de lutter en tout lieu et à tout moment contre l'hydre atomique sans jamais renoncer à notre singularité.

Nous appelons ceux et celles qui partagent notre indignation contre l'industrie nucléaire et les privilèges dont elle bénéficie à exiger à nos côtés une refondation complète du mouvement antinucléaire qui n'exclut aucune composante.